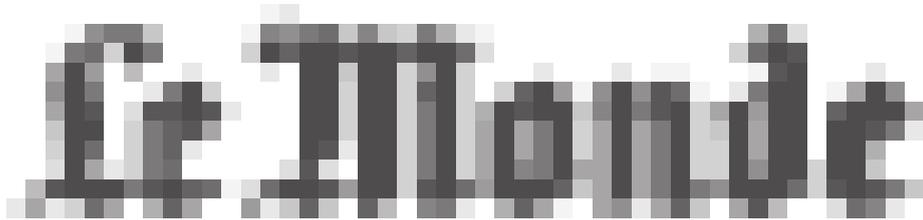


Mécanisme européen de stabilité : la bourde historique de la gauche



| 24.02.12 | 13h39 • Mis à jour le

24.02.12 | 13h55

À l'Assemblée nationale, les députés de la gauche française et des écologistes ont commis le 21 février une bourde historique : ils ont fait le choix de s'opposer ou de s'abstenir lors du vote sur la ratification du traité créant un outil de solidarité à l'égard des pays de la zone euro qui ne peuvent plus emprunter, le Mécanisme européen de stabilité (MES).

Depuis 2010, les Verts et les socialistes, au Parlement européen, se sont battus pour l'existence d'un tel mécanisme. Cette solidarité n'est pas qu'une question de générosité, mais d'intérêt bien compris. La faillite d'un Etat européen entraînerait la faillite de nos banques, qui détiennent nos économies, notre salaire, et, si les déposants sont remboursés, ce sera avec nos impôts. La création du MES est un premier pas vers une Europe fédérale avec son propre Trésor public et un budget conséquent.

La non-existence du MES est une aberration que nous avons dénoncée dès le traité de Maastricht (1992), qui empêchait la solidarité : l'Union européenne n'avait pas le droit de secourir ses membres en difficulté ! Depuis trois ans, on a donc bricolé pour venir au secours de la Grèce, de l'Irlande, du Portugal en réduisant, peu à peu, l'hostilité des "populismes de riches" de l'Europe du Nord qui n'avaient que mépris pour ces pays "incapables de gérer leur budget". Nous avons certes dénoncé les fautes des classes dirigeantes de ces pays. Mais nous n'avons jamais ignoré que les responsabilités étaient partagées par toute l'Europe.

Après trois ans de négociations avec les gouvernements les plus "égoïstes", nous avons un mécanisme, certes imparfait puisque fruit de compromis, mais qui se tient : un fonds solidaire, empruntant à la place des pays ayant perdu tout crédit auprès des marchés internationaux, avec la garantie de l'ensemble de l'Europe. Mais, au moment du vote, les démagogues refusent la création du MES, mobilisant l'émotion créée par les plans d'austérité démentiels imposés à la Grèce en l'absence du MES. *"Oui, disent-ils, nous sommes solidaires des Grecs, nous voulons un MES, mais pas celui-là."* Donc, comme ce MES réel est le résultat du compromis : pas de MES du tout, et que chaque pays se débrouille...

Que reproche-t-on au MES ? Il y aurait une bonne raison, son couplage avec un autre traité, à venir : le traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance de l'Union (TSCG), qui instituerait la "règle d'or" dictée par la chancelière allemande, Angela Merkel. Ce couplage a été "convenu" par la déclaration des gouvernements du 9 décembre 2011 et n'a pas plus de valeur légale. Nous sommes contre le TSCG, nous l'avons combattu et, d'ici qu'il soit ratifié, de l'eau coulera sous les ponts. Mais ce couplage ne figure pas dans les articles du traité MES : la déclaration du 9 décembre 2011 est seulement évoquée dans ses "considérants" ! Une fois le MES ratifié, une fois le TSCG rejeté, le MES existera et il faudra renégocier le TSCG. On ne peut rejeter le MES que s'il est lui-même un mauvais mécanisme de solidarité.

Obligation de solidarité

Certains critiquent le MES comme une nouvelle technocratie, irresponsable devant les instances politiques. Eh bien non, pas cette fois ! Les gouverneurs du MES seront les ministres des finances des pays membres, les administrateurs seront nommés par eux et *"révocables à tout moment"* et sa direction est politique. D'autres s'en prennent à la pondération des décisions et des obligations : proportionnelle à la part d'un pays dans le PIB de la zone euro. Ils auraient sans doute préféré proportionnel à la population ? Il est légitime que les fonds structurels transférés chaque année à l'un de ses membres soient votés par le Parlement. Mais ici nous parlons d'autre chose : les garanties que l'Europe peut apporter à un prêteur au profit d'un des leurs. Et la solidarité exigée doit bien être proportionnée à la capacité de chacun à se porter au secours du voisin.

D'autres critiquent l'obligation de solidarité : pour bénéficier du MES, il faut s'engager à apporter sa part à la tontine et la rallonger "sous sept jours" s'il faut augmenter la mise au profit du voisin. Encore heureux ! C'est le principe même de

la mutuelle.

Des critiques s'élèvent enfin contre l'article 12 : pour bénéficier du prêt mutualisé, il faut accepter une conditionnalité qui sera négociée au cas par cas. Et c'est là que se lève l'image tragique de la Grèce. Mais soyons lucides : le problème n'est pas que, lorsque vous empruntez à la place de votre voisin, vous lui demandiez de prendre des dispositions afin de pouvoir vous rembourser. Car, si vous ne le faites pas, c'est vous-même qui ne pourrez pas emprunter ! Le vrai problème est le type de "plan d'assainissement" proposé. Et ça, ce n'est pas dans le traité, c'est un objet de lutte... Comme la majorité du peuple grec, qui tient à la solidarité de la zone euro, mais qui est hostile au plan monstrueux que lui impose la "troïka", nous sommes pour une conditionnalité, mais pas celle imposée à la Grèce, et qui n'est pas dans le traité MES.

Bien sûr, le MES ne réglera pas les problèmes de fond d'une Europe trop peu solidaire, ni des pays où la fraude fiscale est le sport préféré des riches. Il intimidera du moins la spéculation, et évitera à la Grèce ou à l'Irlande l'horreur économique subie par l'Argentine de 2002 à 2005. Le sort du MES se trouve entre les mains des progressistes français, majoritaires au Sénat où le texte sera soumis au vote le 28 février. Laisseront-ils à la droite l'honneur de l'adopter, en se réfugiant à la buvette ? Ou suivront-ils l'exemple de leurs anciens de 1975 qui, en dépit de la droite majoritaire, votèrent la loi Veil et le droit à l'avortement ?

Jean-Paul Besset, député européen EELV ;

Daniel Cohn-Bendit, coprésident du groupe des Verts au Parlement européen ;

Alain Lipietz, économiste ;

Yann Moulier Boutang, économiste ;

Shahin Vallée, économiste.

Le Mécanisme européen de stabilité doit servir à protéger la zone euro d'une nouvelle crise de la dette souveraine. En juillet, il prendra le relais du Fonds européen de solidarité financière.

Jean-Paul Besset, Daniel Cohn-Bendit, Alain Lipietz, Yann Moulier Boutang, Shahin Vallée

Article paru dans l'édition du 25.02.12

© Le Monde.fr | Fréquentation certifiée par l'OJD | CGV | Mentions légales | Qui sommes-nous ? | Charte groupe | Index | Aide et

Journal d'information en ligne, Le Monde.fr offre à ses visiteurs un panorama complet de l'**actualité**. Découvrez chaque jour toute l'**info** en direct (de la politique à l'économie en passant par le sport et la météo) sur Le Monde.fr, le site de news leader de la presse française en ligne.
